



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-7234>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-7234**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestation de transport de patients

Description : Prestation de transport de patients

Identifiant de la procédure : aadfe376-96bc-44cc-a548-494040980830

Identifiant interne : 240102

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 85143000 Services ambulanciers

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 AVENUE PASTEUR 67600 SELESTAT

Ville : SELESTAT

Code postal : 67600

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Faillite : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Corruption : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Concordat : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Participation à une organisation criminelle : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Fraude : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Insolvabilité : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Biens administrés par un liquidateur : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Coupable d'une faute professionnelle grave : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

État de cessation d'activités : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Païement d'impôts et taxes : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Transport allongés

Description : Transports sanitaires non médicalisés allongés, en ambulance

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 AVENUE PASTEUR 67600 SELESTAT AV. DU MAIRE GILLMANN
67210 OBERNAI

Ville : SELESTAT

Code postal : 67600

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2024

Date de fin : 31/03/2028

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : sans objet

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : CF. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/02/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation chargée des procédures de recours : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui traite les offres : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Transport assis

Description : Transports sanitaires non médicalisés assis, en VSL ou taxi conventionné

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 AVENUE PASTEUR 67600 SELESTAT AV. DU MAIRE GILLMANN
67210 OBERNAI

Ville : SELESTAT

Code postal : 67600

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2024

Date de fin : 31/03/2028

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : sans objet

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : CF. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/02/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation chargée des procédures de recours : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Organisation qui traite les offres : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GHSO - Groupe Hospitalier Sélestat Obernai (67)

Numéro d'enregistrement : 20005564800014

Adresse postale : 23 avenue Pasteur BP 30248

Ville : SELESTAT

Code postal : 67600

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : cellule.marches@ghso.fr

Téléphone : +33 388577169

Télécopieur : +33 388575556

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.ghso.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2f49932b-712b-41cb-a376-151b60dac847 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/01/2024 à 18:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2024